péché est en ceci « qu'il ne s'est pas référé à *la règle de la divine volonté* » *(Iª pars, qu. 63, art. 1, ad 4m).*

« ...Il peut y avoir du mal dans une volonté du fait qu'elle s'écarte d'une *régle supérieure* [...] Si elle n'a pas de règle supérieure qui doive la diriger, il est impossible qu'elle soit mauvaise... » (*De Malo, qu.* 16, *art.* 2)[1].

« ...Il est des actions qui sont commandées non par la nature, mais par la volonté, dont l'objet est le bien, — d'abord le bien qui a raison de fin, et secondairement le bien qui a raison de moyen.»

Or le mal pourra se rencontrer là où la volonté pourra se détourner de sa fin, et là où elle ne le pourra pas, il n'y aura aucune possibilité de mal. « Mais une volonté ne peut pas se détourner du bien qui est sa nature même ; tout être désire, en effet, à sa manière, son bien propre comme sa perfection. Seulement à l'égard d'un bien extérieur, un sujet peut se trouver en défaut, s'il se contente du bien qui lui est dévolu par la nature même. *Le sujet dont la nature même est la fin dernière de sa propre volonté, ne peut donc connaître aucune déficience* sur le plan de l'activité *volontaire*, mais c'est là le propre de Dieu. La bonté divine, fin dernière de toutes choses, est la propre nature de Dieu. Quant à tous les autres sujets doués de volonté, leur nature n'est pas leur fin dernière et voilà pourquoi il peut y avoir en eux *défaut de volonté* ; et cela arrive *si leur volonté se fixe dans leur bien propre, et ne tend pas au-delà vers la Souverain Bien*, qui est leur *fin dernière*. Toutes les substances intellectuelles créées sont donc susceptibles de déficience volontaire. » (*Compendium, Cap.* 113).

Le Souverain Bien, la fin dernière morale, c'est la Sagesse divine. Adhérer à cette Sagesse, c'est adhérer à son vouloir effectif. « Celui qui fait ma volonté, tel est celui qui m'aime. »

Dans les textes qui dégagent ainsi la règle de moralité il n'est pas formellement question de vision béatifique, — encore que cette vision porte sur l'essence même du Souverain Bien, — et il est bien évident qu'il ne peut pas en être question.

Faisons deux hypothèses à ce sujet.

Première hypothèse : Qui travaillerait pour la vision béatifique par souci *exclusivement égoïste* d'une plus grande joie, aurait déjà mérité l'enfer, s'il était vraiment conscient de son mépris de la Justice et de l'Amour divins. Et l'on peut envisager sous cette forme le péché du démon appelé de fait à la vision béatifique[2].

parvenir par sa nature même, en détournant son désir de la béatitude surnaturelle qui est (le fruit) de la grâce de Dieu. — *Ou bien*, s'il a désiré comme fin dernière la similitude divine de grâce, il a voulu la posséder par la vertu de sa nature, et non par un secours divin, selon la disposition de Dieu [...] — *Et ces deux hypothèses reviennent au même en un certain sens:* d'un côté comme de l'autre il a désiré posséder son bonheur ultime *par sa vertu à lui*, ce qui est le propre de Dieu. » *(Iª pars, qu. 63, art. 3, c).*

1. On peut méditer ceci dans le même sens : « Les bons anges qui ont une volonté droite [...] ne jugent des valeurs surnaturelles qu'en respectant l'*ordonnance divine* [...] Les démons, eux, refusent de soumettre leur intelligence à la *sagesse divine*, à *cause de leur volonté perverse*... etc. La méchanceté perverse du démon vient de ce qu'il n'est pas soumis à la sagesse divine. » *(Iª pars, qu. 58, art. 5, c).*

2. « La volonté de l'ange pécheur tendait bien à ce à quoi sa nature était ordonnée, bien que ce fût un bien excédant le bien de sa nature, mais cependant ce n'était pas d'une manière qui convînt à sa nature (de créature). » *(De Malo, qu. 16, art. 3, ad 12-m).*